

ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR ET LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Flacons en verre brun de 100 ml, étuis en carton.

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

COLIVET SF 500, 500.000 UI/ml, solution injectable
Sulfate de colistine

2. LISTE DE LA SUBSTANCE ACTIVE

Par ml : sulfate de colistine équivalent à 500.000 UI.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 ml

5. ESPÈCES CIBLES

Veaux (pré-ruminants et ruminants) et porcs

6. INDICATION**7. MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION**

Lire la notice avant utilisation.

Voie intramusculaire.

Veaux et porcs : 50.000 UI de sulfate de colistine par kg de poids vif (soit 1 ml par 10 kg de poids vif), par 24 h, pendant 3 jours. Le traitement ne dépassera pas 5 jours.

8. TEMPS D'ATTENTE

Veaux : viande et abats : 26 jours

Porcs : viande et abats : 21 jours

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**10. DATE DE PÉREMPTION**

EXP MM/AAAA

Après ouverture, à utiliser dans les 14 jours

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Protéger de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Élimination : lire la notice

13. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE » ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

A usage vétérinaire.

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Prodivet pharmaceuticals sa/nv

Hagbenden 39C

4731 Eynatten

Belgique

Tél : 0032 (0)87 85 20 25

Email : info@prodivet.com

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V496577

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot

COLIVET SF 500-ETIQ-BE-FR-V6-20220727